ANGLE DRAC
Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire

N°11 - Mars 2016

EDITORIAL

Notre nouvelle ministre de la Culture, Audrey Azoulay, dès son arrivée, vient clairement de l'affirmer : « les enjeux de la culture n'ont jamais été aussi importants.»

Face à la crise qui traverse toutes les couches de la société, la politique culturelle constitue plus que jamais l'une des réponses que peut apporter la puissance publique : elle ne peut le faire seule car, passés les moments d'effroi et de résistance partagés par tous lors des attentats tragiques de 2015, il nous faut désormais prendre le temps de l'invention et de l'imagination en lien avec tous ceux qui créent de la valeur artistique et patrimoniale.

Pour construire des projets et accompagner les créateurs aux côtés des collectivités, la mobilisation requiert de l'énergie et de la volonté, mais aussi une certaine quête de sens dans l'action. Le souffle de la tolérance, de l'intelligence, de l'innovation et de la diversité est là pour créer les conditions d'un accès à la culture sur tous les territoires.

L'ensemble des acteurs culturels doivent pouvoir se rassembler autour d'objectifs communs, comme passeurs des valeurs du pacte républicain, comme artisans de l'égalité des territoires, comme porteurs de diversité et d'hybridation culturelle. En ce début d'année 2016, les enjeux sont considérables, les chantiers nombreux, mais les talents et les volontés individuelles existent aussi en grand nombre dans notre pays.

Louis Bergès, DRAC

ACTUALITE

Un Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle (CLEA) sera signé le 18 mars 2016 par la DRAC, le rectorat, le conseil départemental du Maine et Loire et le pays des Vallées d'Anjou dans une volonté de développer la mise en œuvre d'actions d'éducation artistique et culturelle.

Contrat territorial

Développer les actions d'éducation artistique et culturelle

Le CLEA est un dispositif contractuel du ministère de la Culture et de la Communication d'une durée de trois ans renouvelable qui rassemble les principaux acteurs publics et privés d'un territoire donné autour d'un objectif commun : proposer une éducation artistique et culturelle citoyenne, qui prenne en compte les spécificités du territoire.
L'objectif du CLEA est de permettre aux enfants et aux jeunes des territoires concernés de se constituer un parcours d'éducation artistique et culturelle cohérent. Au-delà des enfants et des jeunes, ils peuvent toucher l'ensemble de la population locale dans le cadre « d'une éducation artistique tout au long de la vie ». Ces contrats sont également des leviers structurants de développement culturel sur les territoires concernés.

Répondre à des enjeux territoriaux

Dans ce cadre, le Pays de Vallée d'Anjou a effectué un diagnostic du territoire qui a permis de dresser un état des lieux des besoins et des ressources artistiques et culturelles disponibles sur le territoire et ainsi de mettre en avant les enjeux auxquels le CLEA doit répondre. L'étude a donc permi d'identifier un besoin de renforcer la cohérence entre les diverses offres culturelles existantes sur le territoire, d'assurer la continuité des propositions d'EAC faites sur la durée et l'espace (scolaire, périscolaire, extrascolaire) de vie des enfants et des jeunes et d'assurer une équité entre les publics et sur le territoire, ainsi qu'une diversité dans les champs artistiques abordés. Trois projets transversaux sont donc soutenus dans ce cadre pour les années 2015-2016 : un projet autour de la BD associant la médiathèque de la bulle de Mazé et la Direction Associée des Musées Municipaux de Baugé, Beaufort-en-Vallée et Parçay-les-Pins (DAMM), un projet autour de la lecture rassemblant les bibliothèques du territoire et un projet musique et danse où collaborent l'ONPL, La compagnie de la Parenthèse et le CNDC.

FOCUS

Le 21 mai 2016, la Nuit Européenne des Musées s'invite pour une douzième édition dans toute la France. Ce rendez-vous nocturne et gratuit dans les musées propose des visites, spectacle, ateliers ou conférence. L'année dernière, plus de 1300 musées avaient ouvert leur portes dans toute la France dont 53 dans notre région. Tout le programme 2016 sera disponible sur le site de la Nuit Européenne des Musées : nuitdesmusees.culturecommunication.gouv.fr.

ANGLE DRAC

LIVRE ET LECTURE

Depuis 2010, le dispositif de Contrat Territoire-Lecture (CTL) vise à soutenir la dimension intercommunale de politique de lecture publique et favorise les enjeux liés au développement des territoires ruraux.

Territoires

Participer à un atelier avec un auteur de bandes dessinées dans une zone rurale, favoriser la pratique de la lecture par des personnes âgées, créer un réseau de lecture publique à l'échelle intercommunale ou sensibiliser les tout-petits au livre et à la lecture, constituent quelques exemples d'actions mises en place dans le cadre des CTL signés par la DRAC des Pays de la Loire entre 2011 et 2015. Les départements de la Sarthe et de la Vendée, les communautés de communes de Rocheservière (85) du Pays né de la mer (85) et la communauté d'agglomération de Saumur (49) se sont d'ores et déjà engagés dans ce dispositif et seront rejoints en 2016 par les communautés de communes de Pouzauges (85), de Montaigu (85) à titre expérimental et de Sablé sur Sarthe (72).

Le contrat territoire-lecture est un dispositif mis en place le 30 mars 2010 par le ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre des « 14 propositions pour le développement de la lecture ». Il offre, sur une durée de trois ans renouvelable, un partenariat entre l'État, les collectivités ou les EPCI. Contrairement à son prédécesseur le contrat ville-lecture, les CTL doivent appréhender les enjeux liés à l'intercommunalité ou au développement des territoires prioritaires que sont les territoires ruraux et péri-urbains souffrant d'un déficit d'actions ou d'équipements de lecture publique.

La problématique de la mise en réseau des équipements et des acteurs se place donc au cœur des CTL pour contribuer à une mise en cohérence de l'ensemble des actions conduites sur un territoire donné. Au sein des politiques culturelles, la lecture constitue le socle de la vie culturelle et citoyenne et se doit d'être, grâce aux CTL, un des outils majeurs de l'action de la DRAC dans l'accompagnement de la structuration des territoires. Les objectifs des CTL résident dans la construction d'un partenariat actif entre tous les acteurs du livre et de la lecture, la formation des lecteurs de demain ainsi que la présence du livre sur tous les lieux de vie, l'implication des familles et la rencontre des publics marginalisés.

ACTION CULTURELLE

L'Etat - DRAC accompagne de nombreux projets en faveur de l'accès à la culture et aux pratiques artistiques pour les personnes handicapées. Présentation du dispositif et des actions soutenues pour le spectacle vivant..

Culture et Handicap

Pour mener à bien une action concertée en faveur de l'accès à la culture et aux pratiques artistiques pour les personnes handicapées, le ministère de la Culture et de la Communication (MCC) s'appuie sur la Commission nationale Culture-Handicap. Cette commission créée en 2001 est placée sous la présidence du Ministre de la Culture et de la Communication et du Ministre en charge des personnes handicapées. Elle constitue une instance de dialogue et de consultation entre les deux ministères, les principales associations représentatives des personnes handicapées, les personnes handicapées elles-mêmes et le milieu culturel et artistique.

Dans ce cadre et celui de la loi du 11 février 2005, les DRAC ont renforcé leurs actions d'accompagnement : rappel de la réglementation auprès des équipements culturels, favoriser l'accès à la pratique artistique, mobiliser les acteurs locaux autour de dispositifs incitatifs et améliorer la diffusion de l'offre artistique et culturelle à destination des personnes handicapées.

En Pays de la Loire, plusieurs actions sont initiées et accompagnées par la DRAC dans les champs de l'architecture et du patrimoine, des musées, de la lecture publique, des arts plastiques et de l'accès aux pratiques artistiques.
Dans le champ du spectacle vivant la DRAC a initié en 2010 d'une aide spécifique à destinations des structures de diffusion labellisées et/ou conventionnées avec l'État afin d'initier l'audiodescription et/ou la traduction en langue des signes française (LSF) de certains spectacles programmés. Cette aide intègre le développement d'actions culturelles en lien avec le spectacle accessible auprès de groupes constitués de personnes en situation de handicap (ateliers de pratique, visites tactiles de décors, rencontres avec les artistes…). Entre 2010 et 2015, 5 structures ont bénéficié de cette aide (Angers-Nantes Opéra, Le Grand T à Nantes, la scène nationale le Lieu Unique à Nantes, la scène nationale Le Théâtre à Saint-Nazaire et la scène nationale le Grand R à la Roche-sur-Yon. Ces structures constituent aujourd'hui un réseau régional animé par la DRAC. En 2016 trois nouvelles structures en région feront l'objet de cet accompagnement.

Pour aller plus loin :
A ce jour, trois guides pratiques ont été édités par le ministère de la culture et de la communication et sont consultables et téléchargeables en ligne :
Culture et Handicap, guide pratique de l'accessibilité
Accessibilité et spectacle vivant, guide pratique
Équipements culturels et handicap mental
En préparation :
-Expositions et parcours de visite accessibles
Cinéma et accessibilité
-Bibliothèques, accessibilité et handicaps

http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Developpement-culturel/Culture-et-handicap2/Guides-pratiques

Le pôle de ressources numériques créé par l'École de Design de Nantes avec le soutien du ministère de la culture et de communication permet de diffuser les bonnes pratiques de l'accessibilité généralisée dans les structures patrimoniales :
www.accessibilite-patrimoine.fr

L'auditorium, siège social de la Soufflerie, scène conventionnée voix à Rezé, a été inauguré le 19 janvier 2016 en présence du préfet de région

L'auditorium de Rezé

La Soufflerie regroupe l'Auditorium, la Barakason et le Théâtre municipal. Le projet artistique et culturel de cette scène conventionnée est de proposer une diversité musicale et artistique et de décloisonner le public de ses habitudes d'écoute. La particularité de la Soufflerie est l'axe voix, unique en France dans les scènes conventionnées.

©Agence Rudy Ricciotti, Auditorium de Rezé, 2016.

La saison se déroule autour d'une diversité esthétique entre voix baroque, contemporaine, et rock. Les valeurs véhiculées pour la saison culturelle 2016 sont le partage, la diversité culturelle, l'étonnement et l'incitation à la découverte. L'auditorium assure également cette ouverture artistique par sa structure originale.

En effet, le bâtiment a été conçu par l'architecte Rudy Ricciotti, notamment concepteur du MuCEM à Marseille. L'auditorium est une salle de concert et d'enregistrement de 300 places d'une superficie totale de 1200m². Cet espace a été financé à hauteur de 8 millions d'euros dont 3,7% par l'État. L'architecture du lieu est une prouesse technique et a absorbé les contraintes environnementales tel que la ligne de tramway à quelques pas. Aussi, la structure originale en bois veut évoquer la caisse de résonance d'un violon au public aux formes arrondies et épurées.

La ministre de la Culture et de la Communication Fleur Pellerin, en visite le 21 janvier, a déclarée : « J'ai fait aussi de l'architecture un combat au sein de mon ministère, et je veux que tout le monde ai droit au beau, parce que les gens sont fiers de voir des lieux comme celui-là »

" Il est très important de mettre du beau dans le quotidien ".

Ce nouvel espace musical de Rezé est une plate-forme de rencontre et de création au sein du quartier prioritaire, Château de Rezé. Le projet est soutenu par la DRAC au titre de l'éducation artistique et culturelle (10 000 euros en 2016) et au titre de la politique de la ville (12 000 euros en 2016). L'auditorium veut offrir une scène d'excellence pour tous les publics.

Programme de la Soufflerie:
lasoufflerie.org

La 28e édition du festival Premiers Plans d'Angers qui s'est déroulée du 22 au 31 janvier 2016 a une nouvelle fois consacré la jeunesse du film européen tout en s'inscrivant dans l'opération nationale le Grand Tour.

Festival et cinéma

Cette année, le festival Premiers Plans a mis en valeur la diversité du cinéma européen mais également la valorisation du tourisme culturel français. En effet, celui-ci s'inscrivait dans l'opération du Quai d'Orsay : Le Grand Tour. Ce « passeport » liste quarante événements culturels en France afin de promouvoir la richesse culturelle française dans le monde entier. Le festival Premiers Plans d'Angers est l'un des tout premiers rendez-vous de cet agenda.

L'édition 2016 a permis une nouvelle fois à de nombreux réalisateurs européens de venir présenter leur premier court ou long métrage au public, aux professionnels et à la presse. Plus de 80 films étaient en compétition et le jury de la 28e édition a attribué le premier prix au réalisateur Franco-Belge ; Guillaume Senez pour son long métrage Keeper. Le public du festival a également pu assister a la projection de près de 100 premiers films, l'occasion de diversifier et de découvrir de nouvelles formes cinématographiques. Les scolaires étaient invités dans l'objectif de former ce nouveau public au cinéma européen dans un contexte festif et exceptionnel. Les groupes scolaires représentent un tiers des entrées. Ils ont pu bénéficier de parcours mêlant séances, rencontres et ateliers. Notamment la rencontre régionale Passeurs d'Images. Une rencontre organisée pour les jeunes avec au programme le tournage d'une séquence sur un plateau professionnel.

L'État soutient le festival Premiers Plans, car il s'inscrit dans une politique en faveur du cinéma qui contribue à l'accès aux œuvres pour un large public. Le festival cinématographique d'Angers, fort de son rayonnement national voir international, permet aux publics la découverte de nouveautés cinématographiques mais est aussi pour les jeunes réalisateurs européens un tremplin de diffusion. Enfin, le festival Premiers Plans s'est engagé dans une politique d'EAC et d'éducation à l'image à travers notamment les ateliers Jeanne Moreau soutenus par la DRAC.

©Affiche Festival Premiers Plans, Angers, 2016.

ANGLE DRAC

ARCHEOLOGIE

Les journées archéologiques régionales, organisées par la DRAC, se dérouleront les 9 et 10 mars 2016 au château du Plessis-Macé dans le Maine-et-Loire. Les acteurs de l'archéologie en Pays de la Loire présenteront à cette occasion les découvertes remarquables de l'année écoulée et dresseront un bilan de la recherche archéologique régionale.

Bilan annuel

Depuis 2008, les journées archéologiques régionales permettent de découvrir les fouilles réalisées en Pays de la Loire et le patrimoine archéologique régional. Elles participent pleinement aux missions de la DRAC qui sont de promouvoir l'archéologie, de veiller à l'application de la législation de l'archéologie comme l'autorisation et le contrôle des fouilles préventives et programmées, d'assurer la conservation et la protection du patrimoine, et de soutenir sa diffusion scientifique par le biais de publications. La programmation de cette rencontre ouverte à tous se déroule sur deux jours. La première journée permettra de présenter l'actualité des découvertes sur l'ensemble de la région par grandes périodes chronologiques. Le deuxième jour est thématique et sera consacré à l'habitat des élites au Moyen Âge entre Anjou, Poitou, Maine et Bretagne. Des visites guidées gratuites du château du Plessis-Macé, assurées par le Pôle Archéologie du Conseil départemental de Maine-et-Loire, seront proposées aux participants lors de ces deux journées.

Pour en savoir plus sur le programme des journées archéologiques régionales 2016 : http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Politique-et-actions-des-services/Archeologie

PATRIMOINE

Une étude a été lancée depuis octobre 2015 sur le baldaquin de la cathédrale Saint Maurice d'Angers. Cette étude s'inscrit dans une politique de valorisation du mobilier historique de la cathédrale et démontre la nécessité de travaux de restauration qui auront lieu en 2016.

Restauration

La cathédrale Saint Maurice, surplombant la Maine au cœur de la ville d'Angers, a été édifié à partir du 12e siècle. Propriété de l'État, elle est classée au titre des monuments historiques et témoigne d'un style gothique et roman.

En 1699, commence un très important réaménagement du chœur durant lequel l'autel à la romaine est construit. Puis au 18e siècle, il s'enrichit d'un baldaquin fait de bois, de métal, de marbre et de carton de pierre. La diversité des matériaux et l'importance des dorures historiques font de ce mobilier un enjeu de conservation et de valorisation patrimonial.

L'étude d'avant-projet a démontré des problèmes de structures majeurs (décollement des plaques de marbre), la dégradation de nombreux assemblages du décor, le risque de chutes de fragments et l'encrasse ment général des parties en élévation (bois et marbre).
Les lacunes ont été, au fil du temps, dissimulées par des repeints maladroits qui engendrent la perte d'unité générale du décor.

Ainsi, les futurs travaux concerneront la suppression des risques qui menace la conservation du baldaquin, la consolidation de la stabilité structurelle générale de l'ensemble de l'autel, la restauration et la mise en valeur du décor.

Il faut rappeler que la mise en valeur du mobilier et des monuments historiques dépend du ministère de la Culture et de la Communication.

La DRAC veille à la protection, la conservation, la restauration et la mise en valeur des monuments historiques sur le territoire.

En ce qui concerne le baldaquin, en 2016, les travaux de restauration du baldaquin de la cathédrale Saint Maurice devrait durer 14 mois pour un budget total de 343 100 euros financés à 100 % par l'État.

©GMPD Architecture, Baldaquin Cathédrale Saint Maurice, Angers, 2015.

Angle DRAC est une publication éditée par la DRAC Pays de la Loire. Directeur de la publication : Louis Bergès, Directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire - Rédacteur en chef : Guillaume de la Chapelle - © 2011 Munica Ouest
Pour vous abonner merci d'envoyer un mail à : communication.pays-de-la-loire@culture.gouv.fr